

Envoyé : samedi 15 septembre 2018 21:29

À : Enquete Publique Mairie de Penestin

Objet : Enquête publique projet Loscolo

Bonjour M. le commissaire enquêteur.

Je m'excuse de vous écrire en tant que Pénestinois, conseiller municipal et en solidarité avec les mytiliculteurs.

Je peux vous dire que la nécessité de voir ce projet aboutir est vitale pour l'avenir de cette profession et des emplois existants et futurs associés. Loscolo est un projet intéressant de par sa localisation qui permet une desserte par les départementales, un approvisionnement en eau de qualité, le traitement des rejets.

Le projet amènera de meilleures conditions de travail pour les mytiliculteurs, permettra une réponse aux évolutions réglementaires et une réponse à l'évolution des conditions sanitaires.

Il limitera aussi la circulation des engins terrestres à proximité du bourg pendant les périodes de fortes affluences (juillet et août) et les risques associés. Ce projet permettra dans sa dimension envisagée des réponses à l'évolution de la profession et des aspects réglementaires liés au niveau national et européen.

Cet espace assurera aux mytiliculteurs une pérennité pour le développement de leur exploitation sur le long terme et limitera les risques sanitaires qui s'imposeront à la profession.

Bref, vous voyez, vous avez toutes les raisons pour émettre un avis favorable pour ce projet.

Merci pour votre prise en considération.

Cordialement

Karl VALLIERE



Garanti sans virus. www.avast.com

ur 1

17/09/2018 10:10

Envoyé : vendredi 14 septembre 2018 17:25

À : Enquete Publique Mairie de Penestin

Objet : Objet : réalisation du parc d'activités conchylicoles de Loscolo

Bonjour,

A l'attention de Madame Souchet

En tant que propriétaire riverain de la zone conchylicole sur la commune de Pénestin, nous souhaitons qu'une réunion publique soit organisée dans le cadre du projet de réalisation du parc d'activités conchylicoles de Loscolo.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Romain PELLIER

56760 PENESTIN

Association des Usagers des Mouillages du Maresclé
AUMM Chez Mr : Vaillant Jean-Yves
03 rue des Sapins 44160
Sainte-Reine de Bretagne.
Tel : 0240011066 - 0671934048
Mail: aumm.marescle@yahoo.fr

Pénestin le 12 septembre 2018

A l'attention de Mme Annie-Claude SOUCHET-LE CROM commissaire enquêtrice

Madame

Nous somme l'association des mouillages du Maresclé à Pénestin AUMM .
Avant de nous prononcer sur l'intérêt public allégué , il nous faut avoir accès à un certain nombre d'informations , qui ne nous ont pas été communiquées .
La tenue d'une réunion publique s'impose pour y répondre .

Voici quelques questions non exhaustives .

Combien de mytiliculteurs acceptes de ce déplacer vers ce parc d'activités conchylicoles ?

La destination de ce projet est elle que pour la conchyliculture de Pénestin ou d'autres activités sont envisagées et de quelle ordre ?

Le projet expose le problème des eaux pluviales qui seront déversées dans les fossés déjà existants , Vous devez savoir que l'eau va de toute façon finir à la mer un surplus d'eau douce non négligeable et qui dégradera encore plus les accès à la plage du Maresclé, surtout la descente allée des Courlis qui possède déjà une grille avaloir et d'un cheminement, mais qui débouche sur la plage et est bouché en permanence par le sable et sédiments amenés par la mer à chaque marée .

Quel aménagement supplémentaire comptez vous apporter ?

Nous demandons une carte détaillée du plan de circulation du cite précis et une estimation du trafic prévu , Nous demandons que la vitesse des engins soit limitée dans la zone et dans les hameaux autour du cite .

La descente des tuyauteries est prévue par ce chemin , allée des Courlis : ou ? Au milieu la ou il y a un passage très fréquent;ou sur un coté , mais il faudra attaquer la falaise déjà très fragile,et à quelle profondeur ?

Ensuite le tracé prévois un enfouissement sous la plage , Une étude de terrain à du être faite ? Pourrions nous voir les résultats,vous devez savoir que sous le sable il y a beaucoup de roches qu'il faudra creuser , et pour la partie en mer ;les tuyauteries seront elles visibles à marée basse ?

Quelle seront les parties émergentes des puits de pompage et de refoulement en fonction des marées , quelle sont leur dimensions envisagées , et à quelle distance est prévu le puits de rejet par rapport à la cote et par rapport au puits d'aspiration ?

De plus il est prévu un cheminement électrique, De quel type câbles , protections , dans la même tranchée que les tuyauteries ? L'armoire électrique sera à l'entrée du chemin; elle serait mieux placée sur le parking ou il y a déjà les pompes de relevage et les armoires électriques du tout à l'égout.

Le rejet en mer aura un impacte certain sur l'environnement, courants naturels . perturbés; température de l'eau de rejet différente de celle de l'eau de mer , dépôts de sédiments impacte sur les coquillages sauvages , exact .

Une étude a telle été faite sur ces sujets, si oui, La communication des résultats s'impose , car ici nous sommes très sensibles à l'environnement .

Nous demandons , que les résultats d'analyses périodiques des eaux de rejet , soient affichés publiquement .

Les mytiliculteurs devront assurer le traitement de leur déchets . Quel sont les engagements ?

Suite à toutes ces questions il est impératif d'avoir le droit de savoir et donc nous vous demandons expressément d'organiser une réunion publique,

Dans cette attente , recevez Madame la commissaire enquêtrice , l'expression de notre considération distinguée .

Pour le bureau de l'AUMM

Le président

Jean-Yves Vaillant